

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## CONDITIONS DE VENTE

Ces conditions générales s'appliquent de plein droit et sans restriction aux relations entre la Fondation pour le Théâtre du Jura et tout tiers. Elles concernent l'acquisition, l'utilisation et le remboursement éventuel des billets pour les spectacles présentés au Théâtre du Jura ou chez nos partenaires, ainsi que le traitement et l'utilisation des données personnelles des clients. Ces conditions générales peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

La confirmation de la réservation par le client et le règlement des places implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

La billetterie du Théâtre du Jura est gérée par la solution SecuTix 360° ([www.SecuTix.com](http://www.SecuTix.com)).

## ABONNEMENTS

Le prix des abonnements et des billets qui y sont liés est indiqué en francs suisses (CHF), toutes taxes comprises. Ils peuvent être achetés en ligne sur <https://billetterie.theatre-du-jura.ch/content> ou au guichet du Théâtre du Jura.

A l'exception de la Tournée Générale, les abonnements sont personnels et ne sont pas transmissibles. Aucun rabais supplémentaire couplé avec une autre offre n'est possible.

L'abonnement et/ou adhésion donne droit à un seul billet par production au tarif réduit correspondant, dans la limite des places disponibles au moment de la réservation du billet. L'accès à chaque spectacle n'est donc garanti que dans la limite des places disponibles.

En cas d'impossibilité pour l'abonné d'assister au spectacle pour lequel il a réservé une place, il est fortement souhaitable que la billetterie du Théâtre du Jura en soit informée afin de pouvoir libérer la place inoccupée.

## ACHAT DE BILLETS

Le prix des billets est indiqué en francs suisses (CHF), toutes taxes comprises. Ils peuvent être achetés :

- <https://billetterie.theatre-du-jura.ch/content>
- Au guichet du Théâtre du Jura durant nos horaires d'ouvertures

## **MODALITÉS**

Pour les abonnements, l'achat d'une adhésion (La demi-portion) ou d'un abonnement (La Tournée générale, Le St-Martin ou Le Démon de Midi) est indispensable pour acquérir des places au tarif correspondant. Chaque achat d'abonnement nécessite la création d'un compte personnel sur la plateforme SecuTix. Le numéro d'abonné est activé pour l'achat de billets dès validation du paiement de l'abonnement.

Chaque achat de billet ne nécessite pas obligatoirement la création d'un compte personnel sur la plateforme SecuTix, il est également possible d'entrer en tant qu'invité et en indiquant uniquement une adresse email.

Votre commande, une fois payée, est alors ferme et définitive. Vous pourrez imprimer ou télécharger vos billets mobiles.

Pour bénéficier d'un tarif réduit, il est indispensable de présenter une pièce de légitimation valable ou un document justifiant l'accès au tarif réduit. En cas de non-présentation d'un justificatif valable, le spectateur devra s'acquitter de la différence avec le plein tarif.

Les billets ne sont ni repris ni remboursés. Ils peuvent pourtant être échangés pour une autre représentation avec des frais de CHF 5.-, ceci au plus tard 48 heures avant le début du spectacle.

### **Achats en ligne**

Le système de billetterie du Théâtre du Jura (SecuTix) vous permet de choisir, d'acheter et d'imprimer vos places en temps réel.

Le paiement s'effectue par carte bancaire en francs suisses, par transaction sécurisée. Les modes de paiement sont Mastercard, Visa et Twint.

## **PROTECTION DES DONNÉES**

Le Théâtre du Jura s'engage à traiter avec attention les données des acheteurs de billets et à respecter les dispositions sur la protections des données.

La plateforme de billetterie SecuTix est certifiée ISO 27001 et PCI DSS. SecuTix héberge sa solution billetterie SaaS sur Amazon Web Services (AWS) en Europe. La durée de rétention des données est de 3 ans dès lors qu'un contact n'est actif envers le Théâtre du Jura.

## **VALIDITÉ DU BILLET**

Chaque billet, qu'il soit sous forme électronique (e-ticket PDF), mobile ticket, ou papier, est doté d'un QR Code et donne accès à une seule personne au spectacle et à la date indiquée. Le billet est contrôlé à l'entrée de la salle et seule la première personne à présenter ce billet est admise à entrer. Toute autre copie de billet sera refusée.

## **TARIFS RÉDUITS**

- **AVS / AI / Chômeurs**
- **Etudiants/Apprentis** (présenter une pièce justificative avec le billet à l'entrée)
- **Enfants** (- de 16 ans)
- **PMR** : Personnes à mobilité réduite (entrée gratuite pour l'accompagnant).
- **AG Culturel** : Les titulaires d'un AG culturel peuvent accéder gratuitement aux spectacles programmés. Les billets ne sont vendus qu'au guichet du Théâtre du Jura.
- **Carte Culture Caritas** : Offre des prix préférentiels à toutes les personnes au budget serré. ([www.carteculture.ch](http://www.carteculture.ch)).
- **Tarif BCJ** : Une carte de la BCJ donne droit à un rabais de 20% à l'achat d'un billet de la saison à tarif plein.

## **RETARDS**

Les spectacles commencent à l'heure indiquée sur le billet. En cas de retard, les places achetées ne sont plus garanties.

## **ANNULATION – MODIFICATION – ECHANGE - RECLAMATIONS**

Seule une annulation du spectacle donne droit à un remboursement. Si la date du spectacle peut être reportée, le billet ne sera pas remboursé et restera valable pour la date reportée.

Nous n'acceptons aucune annulation après paiement des places par le client.

En cas d'interruption d'une représentation après la première moitié du spectacle, les billets ne sont ni échangés, ni remboursés.

L'acheteur doit au moment de la remise du billet, vérifier le nom, la date et l'heure du spectacle ainsi que le prix y figurant. Aucune réclamation ne sera admise par la suite.

Le Théâtre du Jura se réserve le droit d'annuler toute représentation qui ne pourrait avoir lieu si des cas fortuits ou des cas de force majeure nous y contraignaient tels qu'intempéries, grèves, incendie, dégât d'eau, maladie d'un interprète, etc. Dans une telle hypothèse, le Théâtre du Jura s'efforcera de proposer une date de représentation alternative.

## **MOBILITÉ RÉDUITE**

L'accès à la Grande salle du Théâtre (entrée par l'étage supérieur) est adapté aux personnes à mobilité réduite.

## **DOMMAGES – LITIGES**

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages quelle qu'en soit la nature qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs. Les spectateurs sont responsables de tout dommage direct ou indirect qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence.

## **INTERDICTION D'ENREGISTREMENT**

Il est interdit de photographier, filmer ou enregistrer le spectacle. Les téléphones portables doivent être éteints pendant la représentation.

Fondation pour le Théâtre du Jura,

Delémont, le 1er janvier 2025

Théâtre du Jura  
Route de Bâle 10  
2800 Delémont  
billetterie@theatre-du-jura.ch  
032/566.55.55